



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pièces et équipements

Question au Gouvernement n° 1063

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE CONTINENTAL

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Françaix, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Françaix. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Depuis près de sept ans, les gouvernements de droite répètent inlassablement que les régulations sociales plombent la compétitivité des entreprises, et que pour jouer pleinement le jeu de concurrence dans une économie mondialisée, il faut reconquérir la liberté du travail contre les servitudes du droit. (*" C'est vrai ! " sur les bancs du groupe UMP.*) Depuis sept ans, votre majorité déplore que l'on n'aille pas assez loin pas assez vite dans le sens des réformes libérales, que notre société soit trop protégée, que notre État social soit trop pesant, que nos régulations sociales soient trop fortes ; elle décrit les 35 heures comme une calamité, source de tous les maux. (*" C'est la vérité ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

À Clairoix, dans l'Oise, les 1 100 salariés du fabricant de pneumatiques Continental sont menacés de fermeture définitive de leur usine. Au-delà du désastre social, cette annonce sonne comme un désaveu de votre politique gouvernementale. En effet, Continental est la première entreprise à avoir, dès septembre 2007, accepté le retour aux 40 heures et les heures supplémentaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) En contrepartie, la maison mère devait décider de débloquer des investissements. Le personnel a joué le jeu, pas l'entreprise ! Nous voyons le résultat, et le slogan " travailler plus, pour gagner plus " a fait faillite.

Que faire de cette prise de conscience, si prise de conscience il y a ? (*" Irrresponsables ! " sur les bancs du groupe UMP.*) Comment reprendre avec détermination le chantier de la lutte contre la dégradation de l'emploi ? Car à quoi sert un président hyperactif si votre bilan est hyperpassif ? À quoi sert votre mise en scène, s'il n'y a pas de mise en perspective ?

Monsieur le Premier ministre, à un moment où les chiffres du chômage explosent, j'attends qu'un membre de votre ministère m'apporte une réponse, avec plus de modestie que n'en a fait preuve, précédemment, votre secrétaire d'État chargé de l'emploi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, l'industrie du pneumatique est touchée de plein fouet par la crise qui frappe l'automobile avec une rare violence. Elle subit d'abord la chute de la demande d'automobiles, puis l'effondrement du marché de renouvellement, dit de la deuxième monte, et enfin le phénomène de déstockage opéré par les constructeurs qui pèse aussi sur la demande de pneumatiques.

Dans ce contexte, le Gouvernement suit de très près la situation de la société Continental et de son usine de Clairoix. Les responsables de l'entreprise ont été reçus depuis plusieurs mois au ministère de l'industrie. Il y a quelques jours, j'ai moi-même reçu les dirigeants et les représentants du personnel.

Monsieur le député, la situation de cette usine est très préoccupante compte tenu du contexte que je viens de décrire, mais aussi en raison de l'analyse du marché européen effectuée par le groupe : la direction estime que son outil de production se trouve en surcapacité de 12 à 15 millions de pneus par an - pour une production annuelle de l'ordre de 100 millions de pneus actuellement - soit l'équivalent d'une à deux usines.

Face à cette situation, j'ai indiqué que le Gouvernement serait extrêmement vigilant,...

M. Christian Eckert. Nous voilà rassurés !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. ...que le groupe ne pouvait pas envisager n'importe quoi, alors que sa division " pneumatiques " annonce des résultats positifs, et qu'une restructuration brutale serait particulièrement déplacée compte tenu de l'accord que vous avez évoqué, monsieur le député. J'ai indiqué aux dirigeants que le groupe Continental était éligible aux mesures en faveur de l'automobile prises par le Gouvernement, et que nous étions à leur disposition pour évoquer toute alternative à une restructuration massive sur le site de Clairoix.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Françaix](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1063

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mars 2009